



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



collectivités
pour la culture

Soutenu par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



SOMMAIRE

1. Les adhérents p.2-3
2. Les temps forts 2024 p.4-11
3. La FNCC dans les territoires p.12-16
4. Focus sur quelques sujets d'actualité p.17-20
5. La FNCC engagée dans les instances de concertation p.21
6. Participations, interventions, auditions... p.22-23
7. Publications et communication p.24-27
8. La FNCC, Centre de formation p.28

LES ADHÉRENTS DE LA FNCC

440 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

390 Communes

24 Intercommunalités

6 Métropoles

13 Départements

7 Régions

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS - 2024

Avranches (Normandie) ; **Blanot** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Champdivers** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Champis** (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Chateauroux** (Centre-Val de Loire) ; **Choisey** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Elven** (Bretagne) ; **Fontenay Le Comte** (Pays de la Loire) ; **Melle** (Nouvelle-Aquitaine) ; **Roquefort La Bedoule** (Région Sud) ; **Saint-Nolff** (Bretagne) ; **Sommant** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Pontivy** (Bretagne) ; **Villar Loubière** (Région Sud) ; **Vitry-sur-Seine** (Ile de France) ; **Communauté d'agglomération Grand St Dizier** (Grand-Est) ; **Communauté de communes du Briançonnais** (Région Sud) ; **Communauté de communes du Val d'Amour** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Sarzeau** (Bretagne) ; **Rennes Métropole** (Bretagne) ; **Établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris** (Ile de France) ; **Département Eure et Loir** (Centre-Val de Loire)

PORTRAITS CULTURELS



COMMUNAUTE DE COMMUNES OSARTIS- MARQUION

Entretien avec
Yves Legros

[Portrait](#)



FAREINS

Entretien avec
Yves Dumoulin

[Portrait](#)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU PERCHE

Entretien avec Karine
Gloanec-Maurin

[Portrait](#)



CHAMPDIVERS

Entretien avec
Olivier Meugin

[Portrait](#)



COMMUNAUTE D'AGGLO- MERATION MONT- SAINT-MICHEL NORMANDIE

Entretien avec
Jessie Orvain

[Portrait](#)



LA REUNION

Entretien avec
Stéphanie Poiny-Toplan

[Portrait](#)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

BIS DE NANTES

25E CONGRÈS
DE LA FNCC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AVEC RENOUVELLEMENT
DES INSTANCES

JOURNÉES D'AVIGNON

SALON DES MAIRES ET
DES COLLECTIVITÉS
LOCALES

BIENVENUE
AU CONGRÈS NATIONAL
de la
fncc

L'ACCUEIL,
C'EST PAR ICI.

ET PLEIN
DE CADEAUX
VOUS Y ATTENDENT

POUR
LES DÉBATS,
C'EST PAR LÀ !



La FNCC a participé à la 20e édition des BIS de Nantes organisée les 17 et 18 janvier.

Intervention à la plénière des BIS "Pourquoi, comment ?"

Pourquoi défendre les budgets de la culture ? Et comment le faire dans un contexte marqué par la contraction des moyens publics, l'inflation et la hausse du coût de l'énergie ? Le président de la FNCC, **Frédéric Hocquard**, est intervenu lors de cette séquence pour rappeler la nécessité de préserver le modèle historique de service public de la culture.



Organisation d'une table-ronde Nouveaux paradigmes pour le spectacle vivant

Devant une salle comble, les élu.es de la FNCC ont mis en pratique leur conviction partagée : c'est ensemble, avec l'État, les collectivités et avec les professionnels que doit s'envisager l'adaptation du fonctionnement de la culture aux enjeux contemporains. **Alexie Lorca**, maire-adjointe de Montreuil et **Gérard Lefèvre**, maire-adjoint d'Angoulême, sont intervenus au nom de la FNCC. [Compte-rendu](#)



Participations aux débats

- sur les droits culturels organisé par Zone Franche

Fabien Le Guernevé, premier maire-adjoint de Vannes et vice-président de la FNCC, est intervenu sur "Le rôle des collectivités territoriales et des acteurs locaux dans la promotion de la diversité culturelle et l'effectivité des droits culturels".

- sur la diversité culturelle organisé par l'Ufisc

Alexie Lorca, vice-présidente de la FNCC, et **Delphine Benassy**, vice-présidente en charge de la culture de la Région Centre Val de Loire et membre du Bureau de la FNCC, ont participé au débat organisé par l'Ufisc autour des coopérations "sur et entre les territoires pour protéger la diversité culturelle".

- sur la richesse de la ruralité organisé par France Festivals

C'est au foisonnement des festivals qui animent les territoires ruraux que France Festivals consacrait son débat intitulé "Les festivals en ruralités : enjeux et spécificités". Avec la participation d'**Yves Dumoulin**, maire de Fareins, membre du Conseil d'administration de la FNCC.

Le 25e Congrès de la FNCC, organisé au Théâtre Joliette à Marseille les 11 et 12 avril 2024, a marqué une étape importante dans l'histoire de la fédération et ses élu.es, convaincus de l'importance des enjeux culturels pour notre société. Merci aux partenaires de ce Congrès : le ministère de la Culture, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille.

Un Congrès des solutions

« *Oui, les collectivités sont là. En matière de culture, rien ne se fait ni ne se fera sans elles, sans le dialogue que leurs élu.es savent construire avec toutes et tous. Ce 25e Congrès de la FNCC est celui des solutions, du partage des expérimentations, qui naissent du dialogue et de la coopération. C'est le Congrès des solutions des territoires* ». C'est par ces [mots](#) que le président de la FNCC, Frédéric Hocquard, a présenté le Congrès et invité tous les élu.es et acteurs culturels à y participer. La FNCC a souhaité mettre en valeur tout le travail de proximité des élu.es, le rendre visible, le partager, s'en nourrir et le mettre en avant à l'occasion de son 25e Congrès.

15 tables-rondes et ateliers

Le Congrès de la FNCC s'est déroulé sur deux jours avec une quinzaine de débats auxquels ont participé plus de 70 intervenants pour mettre en valeur l'engagement des collectivités, interroger les enjeux culturels contemporains et imaginer des voies nouvelles pour ancrer les arts et la culture dans la vie de nos territoires.

Près de 230 participants

Les deux jours de Congrès ont bénéficié de la participation d'une grande diversité d'élu.es venus de toute la France, hexagonale et ultramarine. De petites communes aux grandes métropoles, des élu.es communaux mais également intercommunaux, départementaux et régionaux ont pris part aux débats.



Consulter les [Actes du Congrès](#) et l'[Adresse du Congrès](#)

coopération avec l'Etat droits culturels

langues régionales
et minoritaires

égalité femme/homme

pratiques artistiques
en amateur

labellisations capitales

françaises, européennes et mondiales
de la culture

transition climatique

et énergétique

cinémas publics

EPL et EPCC Culture

écoles d'art

espace public

bibliothèques

liberté de création

et d'expression

patrimoine et urbanisme

illustrations de **Chloé Kossmann**
photographies de **Xavier Cantat**

Séance d'ouverture La culture est essentielle aux habitants de nos territoires !



Débats en plénière Animés par la journaliste **Nora Hamadi**

Temps d'échange en atelier



Convivialité



Spectacles



Adresse du Congrès

Au lendemain de son 25e Congrès à Marseille, l'Assemblée générale de la FNCC s'est réunie le samedi 13 avril dans les locaux des Archives et bibliothèques départementales des Bouches-du-Rhône, à l'invitation de **Nicole Joulia**, vice-présidente en charge de la culture du Département.

Suite à la présentation et au vote des différents rapports, les élu.es ont procédé au renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau de la FNCC. La composition des instances de la FNCC reflète à la fois la diversité des sensibilités politiques républicaines, la diversité des territoires et de leurs instances gouvernantes (les communes de tailles différentes et leurs groupements, les départements et les régions) et la diversité géographique (représentations des régions).

Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de la culture du Grand Dole et conseiller municipal de Dole, succède à **Frédéric Hocquard**, adjoint à la maire de Paris, à la présidence de la Fédération. **Jean-Michel Poullé**, adjoint à la maire de Malakoff, succède à **Grégoire Pénavaire**, adjoint au maire d'Enghien-les-Bains, à la fonction de trésorier.

Consulter :

- la liste des membres du Conseil d'Administration de la FNCC : [Conseil d'Administration](#)
- la liste des membres du Bureau de la FNCC : [Bureau](#)
- le communiqué "Jean-Philippe Lefèvre président de la FNCC" : [Communiqué](#)



Du fait de leur proximité avec le Congrès et l'Assemblée générale organisés quelques semaines plus tôt à Marseille et surtout du contexte politique avec le résultat des élections législatives la veille, les traditionnels rendez-vous avignonnais de la FNCC ont été organisés (du 9 au 11 juillet) dans un format souple et davantage centré sur des temps d'échange entre les adhérents sur le dynamisme et les perspectives pour la Fédération.

Séminaire des adhérents

Les Journées d'Avignon 2024 de la FNCC ont débuté comme chaque année à l'Hôtel de Ville d'Avignon accueillies par la maire **Cécile Helle**. Le président Jean-Philippe Lefèvre a animé ensuite le séminaire des adhérents sur les perspectives de la Fédération dans les prochains mois. À l'issue de ce séminaire, les élu.es ont partagé l' "Apéritif des Régions".



Travail en ateliers et restitution en Conseil d'administration

Les élu.es ont travaillé en ateliers sur la constitution d'un "récit commun", sur les cotisations et sur la présence de la FNCC sur les territoires. En clôture de ses Journées, la FNCC a réuni son Conseil d'administration. Parmi les décisions prises, celle d'une baisse significative du coût de l'adhésion pour les collectivités de moins de 2 000 habitants.



Interventions

- **au baromètre de l'Observatoire des politiques culturelles**
Le 8 juillet, l'OPC présentait les premiers enseignements de son baromètre sur les budgets culture 2024 des collectivités de plus de 50 000 habitants et les perspectives de leur évolution, avec la participation d'**Alexie Lorca**, vice-présidente de la FNCC.
- **au débat organisé par News Tank et le Festival d'Avignon**
Le 14 juillet, **Jean-Michel Poullé**, trésorier de la FNCC, ainsi que **Philippe Laurent**, maire de Sceaux et président d'honneur, ont participé au débat "Le spectacle vivant peut-il rester universel ?" organisé par le Festival d'Avignon et News Tank.



Moment de convivialité à La Respeld'

A l'invitation de **François de Mazières**, maire de Versailles et président d'honneur de la FNCC.



Départ à la retraite de Vincent Rouillon

A l'occasion du 106e Congrès des maires et pour la 4e année consécutive, la FNCC était présente au Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre 2024. Au programme : une réunion du Conseil d'administration, une rencontre avec la ministre de la Culture, une formation, des tables-rondes, une intervention au Congrès des maires et la tenue d'un stand sur les trois jours du Congrès.

Réunion du Conseil d'administration de la FNCC

La FNCC a organisé une réunion de son Conseil d'administration élargie à l'ensemble de ses adhérents le 19 novembre. Une quarantaine d'élu.es étaient présents. Cette réunion a surtout été l'occasion pour les élu.es d'un temps d'échange sur l'actualité et de la rédaction collective d'un [appel](#) en réaction à la baisse des dotations des collectivités territoriales annoncée dans le projet de loi de finances 2025.

Rencontre avec la ministre de la Culture

Le 20 novembre, les élu.es de la FNCC ont rencontré Rachida Dati au ministère de la Culture. L'occasion pour le président de la FNCC de rappeler les enjeux concernant la liberté de création, le Pass culture, l'entretien du patrimoine religieux et ceux relatifs aux baisses de dotations annoncées pour les collectivités et à leur impact sur les politiques culturelles. Jean-Philippe Lefèvre a également réaffirmé l'importance des instances de concertation. De son côté, la Ministre a souligné l'importance des collectivités dans le développement des politiques culturelles et la place essentielle de la culture qui ne doit pas être une variable d'ajustement dans le budget de l'Etat.



Stand de la FNCC

L'espace dédié à la culture voit, au fil des éditions, croître le nombre de ses exposants ainsi que celui des tables-rondes proposées aux visiteurs. La FNCC, présente dès la création de ce nouveau pôle, a tenu un stand pendant les trois jours du Salon. Les élu.es adhérents ainsi que l'équipe de la Fédération ont pu échanger et partager des moments de convivialité mais aussi faire découvrir le fonctionnement, les missions et les travaux de la Fédération à de nombreux élu.es d'autres collectivités.



Tables-rondes

Pass culture : succès et limites ?

Animée par **Jean-Philippe Lefèvre**, président de la FNCC et avec pour intervenants **Chantal Barthélémy-Ruiz**, adjointe au maire de Colombes et membre du Conseil d'administration de la FNCC, et Claude Poissenot, enseignant-chercheur et auteur de l'article "Qui veut la peau du Pass culture ?". [Compte-rendu](#).



Censure et autocensure : quels outils et quelles solutions pour les élu.es ?

Avec comme intervenants trois vice-présidents de la FNCC, membre du groupe de travail sur la liberté de création : **Alexie Lorca**, adjointe au maire de Montreuil, **Benoît Careil**, adjoint au maire de Rennes et **Claire de Causans**, adjointe au maire d'Arles. [Compte-rendu](#).



Au-delà des évènements organisés par la FNCC, les élu.es du Bureau sont également intervenus à des tables-rondes proposées sur différentes thématiques.

Les communes face à une offre de spectacle vivant sous tension

Le sujet de la liberté de création a également été abordé par l'AMF dans le cadre d'un forum auquel a participé **Fabien Le Guernevé**, premier adjoint au maire de Vannes et vice-président de la FNCC.



Intelligence artificielle et politiques culturelles territoriales

Table-ronde organisée par le ministère de la Culture avec la participation de **Francis Grass**, adjoint au maire de Toulouse et membre du Bureau de la FNCC qui a pu présenter l'importance de la culture scientifique dans la politique culturelle de Toulouse Métropole.



Le Pass culture au service de la culture de proximité

Table-ronde organisée par la SAS Pass culture, et animée par son président Sébastien Cavalier, avec la participation d'**Isabelle Vincent**, adjointe au maire de Chartres et vice-présidente de la FNCC.



LA FNCC DANS LES TERRITOIRES



RENCONTRES
TERRITORIALES

SÉMINAIRES SUR LE
GUIDE BIBLIOTHÈQUE

TOURNÉE DES
ADHÉRENTS

FORMATIONS ET
RENCONTRES EN
OUTRE MER

La FNCC a à cœur d'être au plus près des élu.es locaux et poursuit ses rencontres dans les territoires accueillies par ses adhérents souvent dans le cadre d'évènements culturels.

Au Printemps de Bourges

Pour son premier déplacement, le nouveau président de la FNCC, **Jean-Philippe Lefèvre** s'est rendu à Bourges avec **Jean-Michel Poullé**, trésorier, et **Isabelle Vincent**, vice-présidente, à l'invitation de **Yann Galut**, maire de Bourges et vice-président de la FNCC, et de son adjoint à la culture **Yannick Bedin** le 26 avril. La délégation a notamment rencontré la ministre de la Culture.



Au Festival de Cannes

Accueillis sur le stand de la Région Sud, à l'invitation de **Michel Bissière**, conseiller régional et membre du Conseil d'administration de la FNCC, le président de la FNCC, **Jean-Philippe Lefèvre**, ainsi que les deux vice-présidents de la FNCC en région Sud, **Claire de Causans** et **Florian Salazar-Martin**, ont donné rendez-vous aux élu.es de la Région le vendredi 17 mai pour une rencontre territoriale et un temps d'échange sur les jeunes et le cinéma. [Compte-rendu](#).



Aux Bains numériques d'Enghien-les-Bains

A l'invitation de **Grégoire Pénavaire**, maire-adjoint à la culture d'Enghien-les-Bains et vice-président de la FNCC, le Conseil d'administration s'est réuni dans le cadre de la 11e édition de la biennale internationale les Bains numériques et du réseau des Villes créatives de l'Unesco, le 12 juin. Les élu.es ont participé à la conférence sur "la création numérique au coeur du développement urbain" à laquelle intervenait le président de la FNCC.



Au Festival Lumières sur le Quai à Toulouse

A l'invitation de **Francis Grass**, maire-adjoint à la culture de Toulouse et membre du Bureau de la FNCC, et en présence du trésorier de la FNCC, les adhérents de la Région Occitanie se sont retrouvés le 26 octobre. Au programme : un échange sur les actualités de la FNCC et focus sur la culture scientifique, ensuite visite du Quai des Savoirs et du festival Lumières sur le Quai. Les élu.es ont également pu assister au spectacle de La Machine "Le Gardien du Temple".



La FNCC a organisé plusieurs séminaires autour de son guide sur les [bibliothèques](#) réalisé en partenariat avec le service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture. Ces rencontres étaient ouvertes à tous les élu.es d'une Région (adhérents et non-adhérents). Outre la présentation de la publication, elles étaient l'occasion pour les élu.es de se rencontrer et d'échanger autour des politiques de lecture publique. Elles permettaient également de faire un point sur les dispositifs d'accompagnement sur lesquels ils peuvent s'adosser grâce à la présence, pour chaque rencontre, de la conseillère ou du conseiller livre et lecture de la Direction régionale des affaires culturelles du territoire.

A Vannes

Le 19 septembre, **Fabien Le Guernevé**, premier maire-adjoint à la culture de Vannes et vice-président de la FNCC, et **Jean-Yves Fouqueray**, conseiller municipal de Séné et membre du Bureau de la FNCC, ont accueilli une rencontre pour les élu.es de Bretagne, au Palais des Arts et des Congrès de Vannes. [Compte-rendu.](#)



Au Creusot

Le 10 octobre, **Jérémy Pinto**, maire-adjoint à la culture du Creusot et membre du Conseil d'administration de la FNCC a reçu les élu.es de Bourgogne-Franche-Comté à la médiathèque du Creusot. Au programme : une plénière et deux ateliers sur l'aménagement ou le réaménagement d'une bibliothèque et sur le travail en réseau. [Compte-rendu.](#)



A Chartres

Le 3 décembre, **Isabelle Vincent**, maire-adjointe à la culture de Chartres et vice-présidente de la FNCC a accueilli une rencontre à l'attention des élu.es de la Région Centre-Val de Loire, à la médiathèque de Chartres. **Jérôme Belmon**, chef du département des bibliothèques du service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture, était également présent. [Compte-rendu.](#)



A Crolles

Le 5 décembre, **Didier Gerardo**, maire-adjoint à la culture de Crolles et membre du Bureau de la FNCC, et **Patrick Curtaud**, vice-président à la culture au Département de l'Isère et membre du Conseil d'administration de la FNCC, ont proposé une rencontre à l'espace culturel de Crolles pour les élu.es d'Auvergne-Rhône-Alpes. Avec la participation de **Philippe Lorimier**, maire de Crolles et de **Jean-Michel Poullé**, trésorier de la FNCC. [Compte-rendu.](#)



Au Conseil d'administration de la FNCC qui s'est tenu à Avignon le 11 juillet 2024, un nouveau mot d'ordre a été décidé pour guider les prochaines années : celui de s'atteler à rendre la Fédération « *plus accessible, plus forte, plus libre* ».

Si les rencontres territoriales sont un pôle d'importance de ce point de vue, le président de la FNCC a également pris la route pour rencontrer les adhérents de la Fédération et se faire l'ambassadeur de la FNCC auprès d'autres élu.es. Cette tournée des adhérents s'est déroulée dans les régions de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Une tournée d'importance puisque la Fédération a besoin de toutes et de tous pour donner sa pleine légitimité à sa voix pour porter les réalisations et les attentes des collectivités territoriales et pour décupler le travail essentiel de partage d'informations et d'expériences qui est au cœur de la FNCC.

A Falaise

A l'invitation de la maire-adjointe à la culture **Cécile Le Vaguerèse**, membre du Conseil d'administration de la FNCC. L'occasion également de rencontrer la sénatrice du Calvados **Sonia de La Provôté**.

A Avranches

Aux côtés de **Jessie Orvain**, maire d'Isigny-le-Buat, vice-présidente culture de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie et membre du Bureau de la FNCC et de **David Nicolas**, maire d'Avranches et président de l'EPCI.

A Vannes

Accueilli par **Fabien Le Guernevé**, premier adjoint et vice-président de la FNCC, ainsi que **Jean-Yves Fouqueray**, élu à Séné et membre du Bureau. Cette rencontre a permis de rencontrer de nombreux élu.es du Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA) et d'Auray-Quiberon Terre atlantique (AQT).

A Pontivy

A l'invitation de **Georges-Yves Guillot**, maire-adjoint à la culture et nouvel adhérent de la Fédération, et **Claude-Albert Le Bris**, vice-président de Pontivy Communauté.

A Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Où **Yann Thomas**, maire de Brem-sur-Mer et vice-président culture de l'EPCI, ainsi que son président et maire de la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie **François Blanchet** ont convié de nombreux élu.es vendéens.

A La Roche-sur-Yon

A l'initiative de **Maximilien Schnel**, maire-adjoint à la culture et **Luc Bouard**, maire de La Roche-sur-Yon.

A Châteauroux

Où le président de la FNCC a pu rencontrer le maire de la Ville, **Gil Avérous**, également président de Villes de France, ainsi que la maire d'Aigurande et vice-présidente du département de l'Indre, **Virginie Elion**.

En octobre 2024, le président de la FNCC, **Jean-Philippe Lefèvre**, s'est déplacé aux côtés de **Bakhta Kraouche**, maire-adjointe à la culture de Rombas, pour animer un cycle de rencontres et de formations organisées en partenariat avec l'Association des maires du Département de La Réunion (AMDR) et avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles de La Réunion.

Au programme des formations – préparées en concertation avec le président de l'AMDR et la Directrice des affaires culturelles de La Réunion – plusieurs sujets d'actualité pour le territoire : les modalités de l'action partagée entre communes et communauté de communes, les leviers disponibles en termes d'ingénierie culturelle, et les pistes de valorisation mobilisables en fin de mandature.

A Sainte-Clotilde, Saint-Gilles-les-Bains et Saint-Pierre

Jean-Philippe Lefèvre et Bakhta Kraouche ont sillonné l'île :

- première étape le 28 octobre à Sainte-Clotilde, à l'attention des élu.es du Nord-Est de l'île
- deuxième étape le 29 octobre à Saint-Gilles-les-Bains, à l'attention des élu.es de l'Ouest de l'île
- troisième étape le 30 octobre à Saint-Pierre, à l'attention des élu.es du Sud de l'île.

La Région Réunion, Saint-André, Saint-Pierre et Saint-Denis de La Réunion

Jean-Philippe Lefèvre et Bakhta Kraouche ont profité de ce déplacement pour rencontrer les adhérents de la FNCC : **Stéphanie Poiny-Toplan**, maire-adjointe de Saint-André et Conseillère régionale aux affaires culturelles, **Sonia Bardinot**, maire-adjointe à la culture de Saint-Denis et **Sandrine Aho Nienne**, maire-adjointe à la culture de Saint-Pierre.

Autres rendez-vous au programme de ce séjour : une rencontre avec **Marie-Jo Lo Thong**, directrice régionale des affaires culturelles de La Réunion et **Johny Malarmé**, directeur adjoint, puis avec **Dominique Vienne**, président du Conseil économique, social et environnemental de La Réunion et enfin avec **Jeanne Bélichard** et **Aurélié Lauret**, responsables du développement territorial du pass Culture.



FOCUS SUR QUELQUES THEMATIQUES



CULTURE ET
RURALITÉ

LIBERTÉ DE
CRÉATION ET
DE DIFFUSION

CINÉMA

PASS CULTURE

BUDGET CULTURE

La FNCC accompagne depuis les années 80 les élu.es ruraux dans la construction de politiques culturelles adaptées à la taille de leurs communes et aux traditions de leurs territoires. Le monde rural en Outre-mer et dans l'Hexagone regorge d'initiatives enthousiasmantes qui rencontrent des populations curieuses et souvent très engagées pour le succès ici d'une exposition, là-bas d'une représentation de théâtre, fusse sur une barge au milieu du Maroni lorsque l'on est en Guyane.

Le ministère de la Culture en lançant au printemps 2024 "le Printemps de la ruralité" a permis une mobilisation des élu.es locaux dans laquelle la FNCC était souvent un moteur avec son partenaire, l'Association des maires ruraux de France. En parallèle du processus engagé, la Fédération a adopté un plan d'action pluriannuel "plus accessible, plus forte, plus libre" avec une attention particulière aux élu.es ruraux.

Quelques exemples d'actions et d'initiatives de la FNCC

- La FNCC a adopté un **nouveau barème de cotisations en faveur d'une baisse du coût de l'adhésion** pour les communes de moins de 2000 habitants, calculé à présent en fonction de la démographie : [barème des cotisations](#). Par exemple, le coût de l'adhésion pour une commune de 1000 habitants s'élève à 45 €.
- La Fédération alimente, tout au long de l'année, sa **plateforme de partage d'expériences et de ressources**, avec la mise à disposition d'informations utiles aux élu.es à l'image du [répertoire des référents ruralité](#) des Directions régionales des affaires culturelles, mais également le partage de nombreux projets, initiatives et portraits culturels : [plateforme Culture et ruralité](#).
- Les **initiatives des territoires ruraux sont également mises en avant** chaque semaine dans une rubrique dédiée de l'infolettre hebdomadaire de la FNCC : [Culture à vif](#)
- La FNCC organise régulièrement des **rencontres territoriales pour permettre aux élu.es de se rencontrer, d'échanger** sur leurs actualités, d'aborder une thématique en particulier... pour faire vivre un réseau d'élu.es de proximité.
- Des **formations sont proposées à l'attention plus particulièrement des élu.es de territoires ruraux**. Par exemple, sur le nouveau fonds de soutien à l'emploi artistique du GIP Cafés Cultures aux communes de moins de 3500 habitants, ou encore sur l'itinérance artistique et culturelle.
- Une **édition spéciale Culture et ruralité de la Lettre d'Échanges**, revue de la FNCC, a donné la parole aux élu.es des territoires ruraux sur leur manière de penser la culture et a valorisé des expériences menées dans leurs territoires : [Lettre d'Échanges](#).



Tout au long de l'année 2024, la FNCC s'est intéressée à la question de la liberté de création et de diffusion. Elle a fait l'objet d'un atelier au 25^e congrès à Marseille en avril intitulé "La liberté de création et d'expression des artistes est-elle en danger ?" ([compte-rendu](#)) à la suite duquel s'est constitué un groupe de travail dont les travaux ont donné lieu à une table-ronde à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales en novembre à Paris "Censure et auto-censure : quels outils et quelles solutions pour les élu.es ?" ([compte-rendu](#)). La Fédération a, par ailleurs, eu l'occasion d'entendre et d'échanger avec les sénatrices Sylvie Robert, Sonia de la Prôvoté et Else Joseph qui ont mené la mission d'évaluation sur le volet "création" de la loi LCAP lors d'un Conseil d'administration accueilli au Sénat.



CINEMA



Côté cinéma, les élu.es de la FNCC se sont attachés à évoquer la question des cinémas publics lors du 25^e congrès de Marseille ([compte-rendu](#)) suite auquel s'est également formé un groupe de travail avec pour ambition de rédiger une publication sur le cinéma en tant qu'outil des politiques publiques. La Fédération a aussi organisé une rencontre territoriale au Festival de Cannes. Accueilli sur le stand de la Région Sud, ce temps d'échange autour des jeunes et du cinéma réunissait élu.es et membres du Centre nationale du cinéma et de l'image animée et de l'Association française des cinémas Art et essai. Il a permis de discuter notamment du dispositif "Ma classe au cinéma" ([compte-rendu](#)).

La pass Culture a aussi fait l'objet d'une attention particulière de la FNCC en 2024. Les élu.es ont pu **auditionner** en octobre Renan Benyamina, directeur du développement, Julie Leroy, responsable de développement territorial ainsi que deux jeunes ambassadeurs du dispositif à propos du travail de développement et d'implantation du pass Culture depuis 2021, de son budget et de l'organisation des équipes mais aussi des perspectives d'évolution. La Fédération a également organisé **une table-ronde lors du Salon des maires et des collectivités locales** en novembre intitulée "pass Culture : succès et limites ?" ([compte-rendu](#)). Le président de la FNCC a aussi participé à la **soirée des ambassadeurs du pass Culture** accueillie à Dijon.



BUDGET CULTURE



Fin 2024, la question du projet de loi de finances 2025 était au centre de toutes les préoccupations. Dans ce cadre, la FNCC a **auditionné** le député Jérémie Patrier-Leitus rapporteur pour avis du programme "Patrimoines" de la mission Culture du PLF 2025 au sein de la commission Culture de l'Assemblée nationale dès le mois d'octobre. La FNCC a publié le 20 novembre **un appel à signature en réaction au PLF 2025, rédigé collectivement** par les élu.es de la Fédération réunis à l'occasion du Congrès des maires et signé par plus d'une centaine d'élu.es de communes petites et grandes, de métropoles, de départements et de régions, partout en France, sur le territoire métropolitain et en Outre-mer ([communiqué](#)).

LA FNCC, MOBILISEE DANS LES INSTANCES DE CONCERTATION

Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)

La FNCC a participé aux deux réunions du Conseil national des territoires pour la culture :

- Le 5 mars 2024 à Paris où **Frédéric Hocquard** et **Jessie Orvain** ont représenté la FNCC rappelant les préoccupations de ses élu.es : la préservation de la saison festivalière 2024 malgré les JO, la réactualisation en cours du label Ville et Pays d'art et d'histoire... et ont fait part de leurs inquiétudes face à la baisse du budget de l'Etat.
- Le 28 novembre 2024 à Paris où **Jean-Philippe Lefèvre** et **Alexie Lorca**, qui représentaient la FNCC, ont rappelé l'importance de l'éducation populaire notamment en milieu rural. Ils ont également évoqué la question des mobilités dans le déploiement du pass Culture, la demande des élu.es à disposer des statistiques du dispositif par territoire pour en faire un outil de pilotage des politiques publiques et l'importance de la médiation autour des propositions disponibles sur le pass Culture.

Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)

La FNCC a milité pendant plusieurs années en faveur de ces déclinaisons territoriales réunissant les associations de collectivités et les directions régionales du ministère de la Culture. Elle a pleinement contribué à leur mise en place et est représentée dans chaque instance locale. La liste des représentants de la FNCC au sein des CLTC a été composée en tenant compte de plusieurs critères pour représenter au mieux la diversité de ses collectivités adhérentes : pluralisme politique, parité femme/homme, représentativité géographique et tailles de collectivités. Ces élu.es constituent le réseau des référents de la Fédération en région. Ils ont à cœur de représenter les adhérents de leur territoire.

Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)

Les CLTC sont des instances strictement politiques, sans représentant des professionnels de la culture. Face à la nécessité d'un dialogue direct entre les élu.es et les acteurs, la FNCC a encouragé la réactivation des COREPS. Une initiative dont le ministère de la Culture s'est saisi en janvier 2021. Depuis, les COREPS se mettent en place dans toutes les régions. Comme pour les CLTC, la FNCC est représentée au sein de ces instances par plusieurs élu.es qui siègent au Comité de pilotage et participent aux groupes de travail, suivant les règlements intérieurs propres à chaque COREPS.

PARTICIPATIONS, INTERVENTIONS, AUDITIONS, RENDEZ-VOUS...

Sièges et représentations de la FNCC

La FNCC est présente dans plusieurs instances nationales.

- Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)
- Conseils locaux des territoires pour la culture dans chaque région (CLTC)
- Conseil national des professions du spectacle (CNPS)
- Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Groupe de travail des musiques actuelles du ministère de la Culture (GTMA)
- Groupe de travail au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : comité de pilotage national des dispositifs scolaires
- Groupe de travail de la Direction générale de la création artistique autour des conservatoires et établissements d'enseignement artistique

Organismes, associations, structures professionnelles...

- Plateforme nationale de la vie nocturne (PNVN)
- Assemblée générale de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)
- Conseil d'administration d'Artcena

Au-delà des instances et groupes de travail dans lesquels elle siège, la FNCC est régulièrement auditionnée ou sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques.

Quelques rendez-vous et auditions

- Audition au Sénat autour de la mission d'information sur l'évaluation du volet "Création" de la loi LCAP (27/05/2024).
- Audition au Sénat sur la mission d'information sur les "Architectes des Bâtiments de France, périmètre et compétences" (19/06/2024).
- Rendez-vous avec Hélène Fernandez, directrice-adjointe de la Délégation des Patrimoines et de l'Architecture (26/06/2024) sur le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire.
- Audition au Sénat dans le cadre des auditions budgétaires sur les crédits relatifs à la "Création" et à la "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" du Projet de Loi de Finances pour 2025 (18/11/2024).
- Audition de l'Inspection générale des affaires culturelles sur la mission d'évaluation de l'appellation "Musées de France" (12/2024).

Quelques participations et interventions

Finale du 1er concours national "Notre EAC en 360 secondes".

La Fédération nationale des directeurs et directrices des affaires culturelles (Fnadac) et l'Association nationale des directeurs et directrices de l'éducation des villes et des collectivités (Andev) ont initié le premier concours d'éducation artistique et culturelle. La finale s'est tenue à Paris le 31 janvier et **Frédéric Hocquard**, alors président de la FNCC, était membre du jury. Trente-huit projets ont été retenus, tous contribuant aux deux grands objectifs du concours : valoriser de manière concrète et dynamique l'EAC et démontrer qu'une politique d'EAC se conçoit et se porte à plusieurs.

Rencontre Pop Mind à Rennes.

L'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC) a organisé à Rennes, du 13 au 15 mai, la 6e édition de Pop Mind autour de la dynamique du "faire" et de la "mise en mouvement et en commun", avec cette exclamation pour fil rouge : "Culture et solidarité : l'urgence d'agir en commun !" Parmi les thématiques abordées lors de cette manifestation conçue en lien avec une cinquantaine de collectifs, réseaux et fédérations et à laquelle a participé la FNCC, un temps fort autour du Printemps de la ruralité, des débats sur l'itinérance artistique et le lien entre compagnies, lieux et collectivités, sur la co-construction des politiques publiques ou encore sur les lieux intermédiaires et indépendants.

Préparation des Journées nationales de l'architecture (JNA) 2024.

Le ministère de la Culture a réuni (29/05) une trentaine d'invités autour de la question suivante : quelle place pour la maîtrise d'ouvrage dans l'engagement des collectivités sur le champ de l'architecture ? **Claire de Causans**, maire-adjointe d'Arles et vice-présidente de la FNCC – seule élue présente –, est intervenue pour évoquer le rôle des ABF dans l'actualisation des mesures de protection du patrimoine en articulation avec les exigences du changement climatique et de la crise énergétique et présenter l'exposition arlésienne de 2023 "Adapter la ville patrimoniale face au changement climatique", pilotée par la DRAC et réalisée à la suite d'un travail avec l'ENSA et la maison de l'architecture de Marseille.

Congrès de l'association des bibliothécaires de France à Toulon.

Avec plus de 700 bibliothécaires présents, le congrès de l'ABF (6-8/06) a été un moment intense autour de l'action culturelle ; cette thématique s'est révélée être une opportunité pour mesurer combien les bibliothèques disposent de ressources et de réseaux culturels et artistiques. Ainsi **Florian Salazar-Martin**, élu à Martigues et vice-président de la FNCC, invitait lors de son intervention « à être ambitieux dans le cadre d'une politique publique agile et multiforme pour un lieu fréquenté par une grande diversité de personnes ». Un équipement doté de savoir-faire qui doivent évoluer car « la bibliothèque est une oreille de la ville et de son territoire, qui, mieux qu'elle, peut contribuer à penser le monde ? »

Congrès du Syndicat des musiques actuelles à Brest.

Le SMA a organisé son congrès annuel à Brest (10/11.09). Au programme : un bilan de l'année et des temps d'échange sur de nombreux sujets d'actualité tels que l'adaptation au changement climatique ou encore le fonctionnement du Centre national de la musique. La FNCC - signataire d'une charte avec le SMA et la Fédélima – était représentée par **Jean-Michel Poullé**, adjoint à la culture de Malakoff et trésorier de la FNCC, qui s'est exprimé lors de l'inauguration, et **Benoît Careil**, adjoint à la culture de Rennes et vice-président de la Fédération, qui intervenait à un atelier sur les perspectives pour améliorer l'impact de la mobilité des publics.

LES OUTILS DE VEILLE ET D'INFORMATION DE LA FNCC

RESSOURCES
NUMERIQUES

PUBLICATIONS

COMMUNICATION

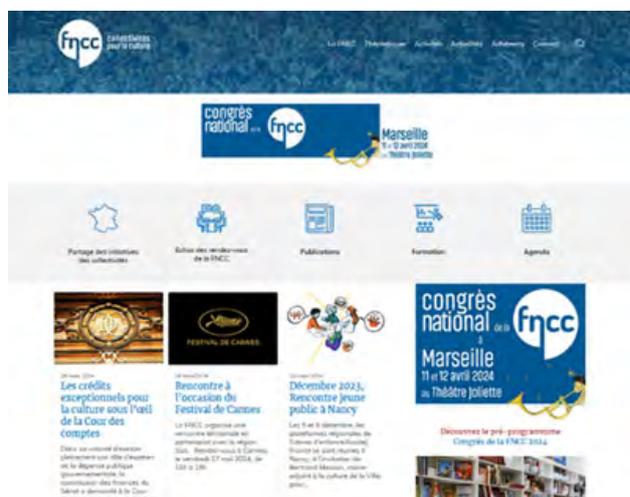
REVUE DE PRESSE



La FNCC dispose de plusieurs outils de diffusion et de communication et d'un fichier de contacts relativement important permettant de toucher un grand nombre d'élu.es (de collectivités adhérentes et non adhérentes) et divers interlocuteurs institutionnels et professionnels (sénateurs, députés, associations et syndicats professionnels, directions et cabinets du ministère de la Culture et autres ministères...). Son site et ses publications régulières relaient l'actualité culturelle tant nationale que locale, les initiatives du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés, assurent une veille parlementaire sur les décisions, travaux et questionnements législatifs concernant la culture, valorisent les initiatives territoriales, partagent les projets innovants, suivent les appels à projets et à manifestation d'intérêt de l'Union européenne, de l'Etat et des collectivités...

Site internet fncc.fr

Le site internet de la FNCC est mis à jour régulièrement. Il présente différentes rubriques (centre de formation, colloques, veille parlementaire, publications, portraits culturels des adhérents...) et thématiques (patrimoine, lecture publique, enseignements artistiques...). Il propose également un espace réservé aux adhérents pour transmettre ses documents internes, relayer des informations et des liens directement utiles aux élu.es, faire partager les comptes rendus de ses séminaires.... Le site compte en moyenne 6 500 vues chaque mois.



Culture à vif, infolettre de la FNCC

Culture à Vif permet d'assurer une information régulière sur l'actualité des politiques culturelles, sur les activités de la Fédération et sur les initiatives des collectivités. Le billet hebdomadaire, très largement diffusé (à l'ensemble du fichier) tous les vendredis, se présente sous forme de brèves, avec des liens permettant d'accéder à des informations plus complètes sur le site de la FNCC ou sur d'autres sources.



Actes du Congrès

Réunis en congrès à Marseille, les 11 et 12 avril 2024, les élu.es de la FNCC ont réaffirmé leur engagement à placer le soutien aux arts et à la culture au centre des politiques publiques locales. Deux jours de "Congrès des solutions" au cours desquels la FNCC a mis en valeur le travail de proximité des élu.es, pour le rendre visible, le partager et s'en nourrir pour aller de l'avant. Toujours dans cette perspective, la Fédération a publié les actes de ce congrès pour que tous puissent lire et se référer à ces échanges. [A lire sur le site de la FNCC](#)



Lettre d'Échanges, Culture et ruralité

La FNCC a publié une Lettre d'Échanges "Culture et ruralité", diffusée à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales 2024. Alors que la Fédération accompagne, depuis de nombreuses années, les élu.es ruraux dans la construction de politiques culturelles adaptées par des formations, des échanges et des publications, ce numéro met surtout en valeur l'engagement des élu.es dans les territoires ruraux au travers de témoignages sur leur manière de penser les politiques culturelles mais aussi sur des initiatives locales qui permettent de développer la culture sur leur territoire. [A lire sur le site de la FNCC](#)



COMMUNICATION

Nouvelle plaquette de présentation

Fin 2024, la FNCC a actualisé sa plaquette de présentation avec un nouveau design mais également avec un changement de sous-titre pour davantage de lisibilité : « *Fédération nationale des élu.es à la culture des collectivités territoriales* ».



Facebook



1.9 k followers

Presse papier

Alfortville, terre de culture(s)

Le 8 février 2023, notre ville rejoignait les rangs de la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture.

Fidèle à son statut de "Terre de culture(s)", Alfortville souhaitait ainsi s'engager encore davantage en faveur de nos acteurs institutionnels et associatifs plus que jamais essentiels.

Trois ans plus tard, notre Commune siège désormais au bureau national, son engagement est toujours aussi fort et sa dynamique culturelle toujours aussi importante.

La culture fait du bien. Elle nous permet de nous échapper du quotidien, comble notre besoin d'évasion, stimule notre imagination, nous ouvre au monde et fait naître en nous des émotions !

Pour en parler, le Mag est allé à la rencontre de notre Adjoint au Maire à la culture et à la vie associative, Philippe Car, élu en avril dernier pour représenter notre Ville au bureau national de la FNCC.



"Les territoires ont de l'imagination en matière culturelle, on doit leur faire confiance"

Le président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) Jean-Philippe Lefèvre, revient sur l'élaboration des politiques culturelles dans les territoires. Il fait état d'une importante collaboration entre les différentes strates de collectivités et s'affranchit des idées-reçues, en mettant en avant le foisonnement des initiatives en milieu rural.



FREDERIC HOCQUARD
Président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)
« Franchir une nouvelle étape de la décentralisation culturelle »

« La loi et l'histoire ont choisi de faire de la culture une compétence partagée entre les collectivités territoriales elles-mêmes, et entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il faut que l'on franchisse une nouvelle étape de la décentralisation culturelle. Si on parle de financements croisés, nous devons cesser de nous regarder en chiens de faïence. Depuis un certain nombre d'années, nous constatons peu de concertation, de la part du ministère de la Culture, du Premier ministre, du président de la République, avec les collectivités territoriales sur la mise en place des politiques publiques. Sur le plan budgétaire, Etat et collectivités territoriales ne sont pas à égalité. Je formule deux propositions pour que les collectivités territoriales retrouvent des marges de manœuvre. La première est de débloquer les choses sur les questions de fiscalité, par exemple, en permettant aux collectivités qui le souhaitent d'affecter la taxe de séjour au soutien de la culture. La deuxième concerne la dotation globale de fonctionnement accordée par l'Etat aux collectivités territoriales selon différents critères. Pourquoi n'y aurait-il pas un critère sur la culture ? Le rapport entre l'Etat et les collectivités territoriales doit changer, dans des objectifs partagés comme "Mieux produire, mieux diffuser", par exemple. Nous devons retrouver un cercle vertueux, car la principale victime de ce non-dialogue est le service public de la culture. »



La Scène.

« J'espère une feuille de route qui prenne en compte les spécificités des territoires »

JEAN-PHILIPPE LEFEVRE, président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)

« Nous pensons le "Paysanage de la ruralité" de façon d'autant plus positive qu'il s'inscrit avec une vision équilibrée et, selon nous équilibrée, reconnaître comme un rituel de culture incompressible sera subventionné par l'Etat. Il sera également possible de constater que lors de son lancement, le ministre de la Culture a remis un geste du côté du rural, capital de l'équilibre populaire. L'attachement à la terre, à son droit, question posée à son être. Aujourd'hui, le verbe fédérateur de la culture en milieu rural se situe sur le plan de la pratique artistique. Or, les publics ont besoin de fête, pas seulement de voir et d'écouter. Comme ailleurs, il me semble important d'apporter à leurs usages. Nous sommes plus épris fait volontiers vivre la loi NOTRe, qui offre de nombreuses opportunités, notamment la possibilité de compléter partiellement. Cela ne signifie pas que nous nous situons forcément tous sur la même compétence, mais que nous pouvons partager des compétences pour accéder à cette culture qui se transforme.

« Il faut révéler la dimension innovatrice de la ruralité »

KARINE GLOANEC MAURIN, coprésidente de la commission communes et territoires ruraux de l'Association des maires de France (AMF)

« L'association des maires de France a accueilli favorablement cette initiative, car elle permet de mobiliser le regard, engagé d'un peu de considération, sur la culture en milieu rural dans une démarche exemplaire et novatrice. Depuis longtemps, les élus des territoires ruraux construisent une politique culturelle avec les habitants.



PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

VIE CULTURELLE Le président de la fédération des collectivités pour la culture en visite

Jean-Philippe Lefèvre, président de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture s'est rendu au Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.



Presse numérique

la gazette.fr

Famille du média : Médias professionnels
Audience : 529533
Sujet du média : Politique

www.lagazette.communes.com

Législatives : mobilisation pour le service public de la culture

CULT

© Beezhum-adobestock

Les uns après les autres, les organisateurs de la veille du premier tour des législatives pour un nouveau « contrat social de la culture ».

« Le choix de nos prochains représentants et associations de culture et de communication ».

Dans ce **plaidoyer** rappelant que la culture est un bien commun, la Cofac exhorte « à voter en toute connaissance de cause ».



Transition écologique : les acteurs culturels butent sur la mobilité du public



sites-adobestock

Culture et transports sont deux sujets étroitement liés. En marge du Festival d'Avignon, les élus en charge des politiques culturelles, réunis avec quelques professionnels, ont tenté d'évaluer des solutions potentielles.

Le déplacement du public se rendant dans les festivals, salles de concert, théâtres, etc. La question est encore loin d'être résolue.

Les élus à la culture montent au créneau contre le PLF 2025



plazna - Adobe Stock

La Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) a publié le 20 novembre un « appel à la culture » contre le projet de loi de finances 2025. Objectif : préserver les budgets culturels des collectivités. Les élus à signer l'appel de la FNCC.

Les politiques culturelles locales ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel du projet de loi de finances (PLF) 2025. substance le message adressé au gouvernement par la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC).

LA FNCC, CENTRE DE FORMATION AGREE

L'ORIGINALITÉ ET LA VALEUR AJOUTÉE
DES FORMATIONS DE LA FNCC : LA
TRANSMISSION ET L'ÉCHANGE, AVEC DES
ÉLU.ES QUI VIENNENT PARTAGER LEUR
EXPÉRIENCE DE TERRAIN EN APPORTANT
LEUR TÉMOIGNAGE

Le Centre de formation de la FNCC est agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.es. Le principe cardinal de la FNCC consiste à organiser des formations conçues pour des élu.es par des élu.es. Les thématiques choisies et les programmes proposés sont d'une part le fruit de la réflexion des élu.es des instances de la Fédération et, d'autre part, des demandes des élu.es en formation recueillies dans le cadre d'une fiche d'évaluation remise à l'issue de chaque session. Les formations sont proposées avec le concours de formateurs qui animent ces sessions, et la participation systématique d'"élu.e témoin".

- Soutien aux pratiques en amateur – 2 sessions organisées

Elu.e et soutien aux pratiques en amateur :

quels enjeux et quelles pistes de mise en œuvre concrète ?

Avec les témoignages d'Anne-Marie Jean, conseillère municipale de Strasbourg déléguée aux pratiques culturelles en amateur et de Jean-Yves Fouqueray, conseiller municipal de Séné et membre du Bureau de la FNCC.

- GIP Cafés Cultures – 2 sessions organisées

Les fonds GIP Cafés Cultures :

des outils d'action culturelle de proximité au service des élu.es.

Avec les témoignages de Benoît Careil, maire-adjoint à la culture de Rennes, conseiller métropolitain et vice-président de la FNCC et de Guillaume Robic, maire de Rostrenen, vice-président de la communauté de communes du Kreiz Breizh et conseiller régional de Bretagne.

- Itinérance – 1 session organisée

Les élu.es et l'itinérance artistique et culturelle.

Avec les témoignages de Stéphanie Poiny-Toplan, maire-adjointe à la culture et au patrimoine de Saint-André et conseillère régionale de La Réunion, et de Jean Richard Lebon, maire-adjoint à la culture et à l'animation de Tampon.

- Formation en partenariat avec l'Association des Maires du Département de La Réunion et la Direction des affaires culturelles de la Réunion - 3 sessions organisées

Au programme plusieurs sujets d'actualité : les **modalités de l'action partagée entre communes et communauté de communes**, les **leviers disponibles en termes d'ingénierie culturelle** et les **pistes de valorisation mobilisables en fin de mandature**.

Près de 90 élu.es formés en 2024



collectivités
pour la culture